Régie de l'assurance maladie Québec
INFOLETTRE
www.ramq.gouv.qc.ca

Ajout d'un code de facturation

Voici les informations qui serviront à la facturation de la magistrale de nifédipine Sol. Orale 10 mg/mL durant la rupture de stock du produit inscrit à la *Liste des médicaments*.

	CHAMP	PRODUIT
	Code de facturation	99113694
	Date de début d'effectivité	190822
	Date de fin d'effectivité	999999
	Date de mise en production	190822
	Classe A.H.F.S.	24:28.08
	Code de dénomination commune	42708
	Code de forme	02262
	Code de teneur	24522
	Dénomination commune	NIFÉDIPINE
	Forme	SOL. ORALE
	Teneur	10 mg/mL
	Groupe(s) médicament	03
	Catégorie de médicament	REG
	Nature du médicament	MOF
	Indicateur de produit unique	N
	Pourcentage rabais grossiste	0.00
	Indicateur de format d'acquisition	1
	Quantité du format	1 ml
*	Prix du format	0.00
*	Prix unitaire	0.000
	Indicateur d'indivisibilité	NON
	Code de statut d'assurabilité	AS
	Indicateur de marge bénéficiaire maximum grossiste	N

***** Le prix payable par la RAMQ est le prix réel d'acquisition du pharmacien.

La RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la préparation magistrale de nifédipine préparée à l'extérieur de sa pharmacie.

La RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y inclus les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, le pharmacien devra utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au Programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec madame Nathalie Dorval au 418 682-5122, poste 5657, ou madame Marie-France Beaulieu au poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires